

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 73 (1937)
Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Résumé de l'activité du C. C. — Ecole publique et démocratie. — VAUD : A l'honneur. — Histoire vraie. — Société vaudoise de travail manuel. — GENÈVE : Caisse-maladie des Instituteurs genevois. — Association antialcoolique du Corps enseignant genevois. — U. I. P. G. — MESSIEURS : Convocation. — U. I. P. G. — DAMES : L'enseignement individualisé et l'enseignement par fiches. — Convocation. — NEUCHÂTEL : Assemblée des délégués.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *J. L. : Un pont entre l'école primaire et l'université. — Informations : C. G. : Tableaux scolaires suisses. — Opinions : L. TISSOT. L'Ecole et la Nature ; J. S. : Sortie printanière. — Lecture littéraire. — Les livres.*

PARTIE CORPORATIVE

RÉSUMÉ DE L'ACTIVITÉ DU COMITÉ S. P. R. (suite)

Autres relations intérieures. — Un collègue valaisan et un collègue fribourgeois du Vully sont devenus membres individuels de la S. P. R. Tous deux ont l'intention de défendre, dans leurs milieux, la cause de la Romande. Nous suivrons avec attention et sympathie les efforts de ces deux champions de notre cause et leur souhaitons plein succès. C'est pour mieux prendre contact avec nos collègues du Vully qu'un Bureau se réunit à Morat en octobre dernier.

— La S. P. R. est membre du Groupe de patronage des Auberges de Jeunesse et se met à la disposition de cette bienfaisante entreprise pour sa propagande parmi les jeunes.

— Une annonce parue dans l'*Educateur* nous a permis de reprendre contact avec la Société des Maîtres abstinents.

— Le R. U. P. (Rassemblement universel pour la paix), a fait l'objet de nombreuses discussions. Le Comité central actuel apportera à cette question toute l'attention voulue.

Nouvelle société helvétique. — G. Stroele représenta la S. P. R. à une assemblée convoquée à l'occasion de la future Exposition nationale suisse. On y étudia, en particulier, la concentration des valeurs intellectuelles pour le maintien du patrimoine suisse.

Relations extérieures. — La S. P. R. répondit à diverses invitations de nos collègues du Syndicat national des départements français voisins. Le président représenta la Romande au Congrès national de Lille et communiqua ses impressions à ses collègues par le journal.

A l'occasion de l'Exposition de Paris, nos collègues français organisent, du 23 au 31 juillet, un Congrès international de l'Ensei-

gnement primaire et de l'Education populaire. Un alléchant et copieux programme a été préparé et nos collègues comptent sur une nombreuse participation suisse (Voir *Educateur* du 16 janvier 1937).

Au tout dernier moment, le Secrétariat de la F. I. A. I. (Fédération internationale des Associations d'instituteurs), pria la S. P. R. et le S. L. V. d'organiser à Genève, en août 1936, le Congrès annuel qui devait se tenir à Belgrade. Grâce au précieux concours de nos collègues genevois, de Ch. Duchemin en particulier, le Congrès se déroula normalement et sans trop d'accrocs. Le prochain se tiendra à Paris au moment de l'Exposition et étudiera cette question proposée aux associations membres de la F. I. A. I. : Le rôle social de l'éducateur.

Le soussigné, membre du Bureau exécutif, a représenté l'Europe centrale à la séance convoquée à Paris les 11 et 12 décembre.

— Le 10 janvier, la remise des pouvoirs au nouveau Comité central se fit à Genève et, comme il convient à des éducateurs qui sont, par profession, des idéalistes, la séance se termina sur les hauteurs... du Salève.

J. ROCHAT.

ÉCOLE PUBLIQUE ET DÉMOCRATIE

L'Essor, journal romand indépendant, pose à ses lecteurs les questions suivantes :

« Le gouvernement d'une démocratie peut-il utiliser l'école publique du pays pour des fins politiques, comme c'est le cas, logiquement, dans un pays à régime totalitaire — Russie, Italie, Allemagne — ?

» Sinon comment l'école publique peut-elle collaborer à la création d'un esprit démocratique, sans déroger aux principes mêmes de la démocratie ?

» Serait-il permis — et utile — d'imposer aux maîtres, d'une part une idéologie politique — même démocratique — et, d'autre part, des méthodes d'enseignement concourant à la réalisation de l'idéal proposé ?

» Si les vérités de la psychologie, reconnues scientifiquement établies, conduisaient l'école au-devant d'un dilemme : servir la vérité ou servir les tendances d'une forme actuelle de gouvernement, où serait le devoir de l'école, c'est-à-dire des groupes naturels responsables : parents, pédagogues, commissions scolaires ?

» Finalement, quel est, dans une démocratie, le but de l'école publique, laïque, dépendante de l'Etat ? »

Ce questionnaire s'adresse aux lecteurs de *L'Essor*, sous le patronage de M. Pierre Bovet et du groupement neuchâtelois les *Amis de l'Esprit*.

C'est toute l'étoffe du Congrès de la Chaux-de-Fonds qui reparait dans ces quelques lignes, et nous remercions *L'Essor* d'ouvrir ses colonnes à un problème d'actualité qui se pose à ceux qui doivent instruire et éduquer les hommes et les femmes de demain.

L. Cz.

VAUD

A L'HONNEUR

Notre collègue *Louis Campiche*, instituteur à Lausanne, victime d'un grave accident en 1934, a employé ses longs mois de convalescence à écrire des contes et des nouvelles dont quelques-uns ont paru dans nos hebdomadaires illustrés. Il en a présenté deux aux concours d'été des « Nouveaux cahiers » et il est inscrit au palmarès pour le 2^e prix de l'humour et le 3^e diplôme d'honneur des conteurs.

Nos félicitations.

L. Cz.

— Nous lisons dans le *Gymnaste Suisse* : M. *Louis Perrochon*, instituteur à Bercher est nommé membre du Comité central de Gymnastique féminine à Berne.

Cette nomination est flatteuse pour notre ami. En effet M. Perrochon est le seul instituteur délégué à ce comité.

Nos félicitations sincères à ce modeste et distingué collègue qui honore le corps enseignant.

X.

HISTOIRE VRAIE

Il est si joli, ce conte vrai que la bise m'a apporté, concernant certain appartement de régent, dans certain village de la Haute-Broye ! Or donc, cet appartement était dans un piètre état. Mais il est maintenant tout à fait transformé, et le collègue qui l'habite a le sourire...

Oyez plutôt : « Un citoyen originaire du village a mis une somme de trois mille francs à la disposition de la commune, à la condition expresse que l'appartement du régent serait remis à neuf et modernisé dans les six mois. »

Ce qui est fait. Cela s'est passé à Vucherens. Et nous diffusons avec joie, par le sans-fil de la reconnaissance, un merci sonore au généreux donateur, M. Héli Cavin.

(Communiqué par C. V.)

L. Cz.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

La prochaine assemblée générale est fixée au samedi 24 avril prochain. La partie administrative sera suivie d'une causerie agrémentée de projections lumineuses : « Le travail sur fiches ». Le

choix de ce sujet enchante tous ceux qui dirigent des classes à plusieurs degrés, tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement individualisé et ceux encore qui seraient heureux d'avoir un moyen utile et d'une application facile pour occuper les élèves travaillant rapidement.

Comme les derniers volumes de M. R. Dottrens, dont la lecture est vivement recommandée, « Le progrès à l'école » et « L'enseignement individualisé », l'étude qui nous sera présentée par un collègue expérimenté tient compte des conditions de travail dans nos classes nombreuses avec un programme précis à parcourir chaque année.

Si le travail sur fiches tend à individualiser l'enseignement, il n'a pas la prétention de vouloir supprimer l'éducation collective auquel il vient s'ajouter, permettant aux élèves de travailler seuls sur les points précis de leur instruction où ils se trouvent en déficit.

Vous apprendrez, comme dans les écoles américaines, à donner à vos élèves des exercices, des devoirs, des problèmes relevés sur des fiches. Vous serez initiés aux mystères de leur classification, qu'elles soient de « récupération », de « développement », « d'exercices » ou « d'auto-éducation », et leur préparation, leur judicieux emploi et les buts à atteindre n'auront plus de secrets pour vous.

Venez donc nombreux à notre séance, vous en ressortirez enrichis d'un moyen d'enseignement sinon nouveau, du moins encore assez peu connu et peu appliqué chez nous.

A. C.

GENÈVE

CAISSE-MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS GENEVOIS

RAPPORT DU PRÉSIDENT

présenté à l'assemblée générale du 17 mars 1937.

Messieurs et chers collègues,

Le rapport de votre président sur la marche de notre société pendant le dernier exercice sera bref. Rien ne pouvait mieux vous renseigner, en effet, sur la situation de notre Caisse-maladie que le rapport et les commentaires que notre dévoué trésorier, M. Ed. Martin, a fait paraître dans le « Bulletin corporatif » du 13 mars.

Ses conclusions sont fort satisfaisantes : notre caisse, tout en remplissant largement ses obligations à l'égard de ses membres, est dans une excellente situation et sa fortune se monte aujourd'hui à 32 007 fr. 15, en augmentation de 1925 fr. 95 sur fin 1935.

Voici quelques renseignements statistiques.

Au 31 décembre 1936, notre effectif est de 121 assurés, soit 107 collègues en activité et 14 pensionnés.

Nous avons eu le regret d'enregistrer 2 décès de sociétaires : celui de M. Auguste Champod, instituteur retraité, et celui de M. Emmanuel Duvillard, directeur d'écoles.

En faisant part de sa sympathie aux familles éprouvées par le deuil, le comité a fait parvenir à chacune d'elles l'indemnité de 200 fr. au décès prévue par nos statuts.

Nous constatons avec regret que, cette année, nous n'avons enregistré aucune nouvelle adhésion.

Il a été établi et réglé 60 feuilles de maladie à l'usage de 47 sociétaires atteints par la maladie.

La caisse a dû intervenir par des prestations assez importantes dans 11 cas graves ; les collègues si durement touchés par la maladie sont aujourd'hui rétablis ; nous sommes heureux de les en féliciter.

Les secours se sont élevés à 4445 fr. 15, représentant 1486 journées de maladie, dont le coût reste fixé à 3 fr. environ.

L'indice de morbidité est de 1,43 soit à peu près le même que l'an dernier.

Le système de secours adopté ces dernières années continue à donner satisfaction au corps médical et à nos sociétaires.

A ce sujet, le comité vous recommande de ne pas oublier de remettre au médecin traitant le ticket N° 1 de la feuille de maladie et d'insister pour obtenir de votre médecin, au moment du règlement des honoraires, une facture détaillée, établie sur formulaire de l'association des médecins.

En terminant ce court rapport, qui témoigne de l'utile activité de notre association et constate sa situation florissante, je veux remercier sincèrement mes collègues du comité pour leur bonne collaboration et adresser l'expression de notre sincère gratitude à notre collègue Martin, cheville ouvrière de notre société.

Genève, le 17 mars 1937.

Ad. LAGIER.

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

L'assemblée générale annuelle aura lieu le **mercredi 14 avril à 20 h. 30 à la Taverne de Plainpalais, rue de Saussure 6**, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juin 1936. — 2. Rapport du président. — 3. Rapport de la trésorière. — 4. Rapport des vérificateurs des comptes. — 5. Election du comité. — 6. Nomination des vérificateurs des comptes. — 7. Propositions individuelles. — 8. Causerie de M. A. Dufour, arboriculteur : **Comment obtenir de bons et beaux fruits de table ? L'arboriculture moderne.**

L'assemblée sera précédée d'un repas en commun à 19 h. à la Taverne de Plainpalais. Prix : 2 fr. Prière de s'inscrire auprès de Mlle M. Géroudet, 85, Boulevard Carl Vogt, avant le mardi 13 avril. Cordiale invitation à tous nos membres et amis.

U. I. P. G. — MESSIEURS

CONVOCATION

Sur le désir de plusieurs collègues et pour donner suite à une proposition présentée à la dernière assemblée de l'U.I.P.G.-Messieurs, tous les instituteurs s'intéressant aux problèmes pédagogiques ou désireux d'étudier plus spécialement une certaine branche de l'enseignement sont convoqués le *vendredi 16 avril, à 17 heures, à l'Ecole du Grutli, salle 7.*

Diverses propositions seront faites, et un plan d'études sera proposé.

Espérons que ces efforts seront couronnés de succès, pour le plus grand bien de notre école populaire. R. U.

U.I.P.G. — DAMES

L'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ ET L'ENSEIGNEMENT PAR FICHES

Causerie de M. Dottrens, Directeur de l'école du Mail.

L'affluence des personnes qui ont assisté à cette causerie, leur attention, leurs questions, prouvent que le problème est d'actualité et préoccupe nombre d'instituteurs.

Comment la conception du travail individualisé est-elle née ? C'est ce que M. Dottrens nous exposa d'abord, dans un intéressant rappel de l'évolution des systèmes scolaires depuis une centaine d'années : Enseignement mutuel, puis sélection des élèves par cours, par âges, et enfin, depuis une quarantaine d'années, sélection des enfants non plus d'après leur âge réel, mais d'après leur âge mental.

Diverses expériences marquent les efforts tentés dans ce sens : Système de Mannheim, Plan de Dalton, Système de Winetka qui veulent permettre à l'enfant d'acquérir le maximum de connaissances dans les meilleures conditions, et surtout, lui offrir un enseignement à sa mesure.

Puis, c'est de l'expérience du Mail dont il est question : étude et mise au point de procédés d'enseignement qui soient applicables dans d'autres écoles, recherche de méthodes de travail qui évitent les pertes de temps inhérentes au travail collectif.

L'emploi des fiches permet l'application des méthodes actives pour le travail individuel.

Il y a diverses catégories de fiches : celles de récupération, de développement et d'exercices.

Récupération : ces fiches se rapportent aux difficultés qui, lors d'un travail de contrôle (dictée par exemple) ont occasionné le plus de fautes. Le maître prépare son matériel au fur et à mesure, selon les besoins des élèves.

Développement : cette série est rédigée sans préoccupation de programme. L'enfant, un travail terminé, peut se servir dans la boîte de fiches. Il aura à résoudre des questions plus poussées, d'intelligence, d'information générale, qui dépassent le cadre scolaire habituel ; stimulant aimé des élèves qui acquièrent ainsi un appréciable complément de culture.

Exercices : l'enseignement collectif donné, ces fiches permettent un travail individuel se rapportant à la nouvelle notion acquise.

Une visite de l'école du Mail compléta et illustra heureusement cet exposé. Nous pûmes aller de classe en classe, consulter les fichiers, admirer des travaux d'élèves, demander des conseils. Et pour beaucoup de collègues qui considéraient jusqu'alors le Mail comme une école privilégiée, où les élèves sont sélectionnés et les classes peu nombreuses, ce fut une révélation. Nous ne pouvons qu'admirer le travail intéressant et intense qui s'y fait.

Nous tenons à remercier très vivement M. Dottrens et ses collaborateurs pour leurs renseignements, leurs patientes explications et pour tout le temps qu'ils nous consacrèrent de si bonne grâce.

J. M. L.

CONVOCATION

Assemblée générale, mercredi 14 avril, à 16 h. 30. Salle II, Département de l'Instruction publique.

Ordre du jour :

1. Lecture du Procès-verbal.
2. Communications du comité.
3. Démarches de la Fédération au sujet des salaires. Proposition de l'Union des Fonctionnaires de l'administration.
4. Questions pédagogiques : constitution de groupes chargés d'étudier les programmes dans les différents degrés, et leur application.
5. Proposition de Mlle Lavanchy : Modification de l'art. 5 des statuts, portant à deux francs l'amende infligée aux membres absents à l'assemblée administrative annuelle et qui ne se sont pas excusés par écrit.
6. Propositions du comité relatives à d'autres modifications des statuts.
7. Propositions individuelles.

NEUCHÂTEL ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS (suite)

Le budget de l'Exposition scolaire présenté par M. G. Stroele a été adopté sans modifications. Celui de la S. P. N. qui bouclait par un déficit de 94 fr. a dû être modifié ensuite d'une diminution du montant de la cotisation réclamée par plusieurs délégués. Cette diminution a été fixée à 1 fr., ce qui correspond à la baisse du prix de l'abonnement de l'*Educateur*. Malgré cette baisse, le trésorier aurait désiré maintenir la cotisation à son chiffre de 17 fr. ce qui aurait permis d'envisager le paiement d'une contribution de 3 fr. au lieu de 2 fr. à la Romande dont les comptes accusent aussi un déficit. Notre budget prévoit donc un excédent de dépenses de 500 fr. environ.

La cotisation centrale s'élèvera par conséquent à 16 fr. La moitié de cette somme est versée à la Caisse centrale ; l'autre moitié représente le tribut à la Romande, soit 2 fr. et le montant de l'abonnement à l'*Educateur*, soit 6 fr.

La cotisation de la Caisse d'entr'aide est aussi diminuée de 1 fr. Elle est ainsi fixée à 1 fr. au lieu de 2 fr.

L'assemblée passe alors aux nominations d'usage, soit : *vérificateurs des comptes de la S. P. N.*, Willy Jeanneret et Marguerite Reymond ; *suppléants* : André Roulet et Martha Sandoz ; *vérificateurs des comptes de l'Exposition scolaire* : Albert Dolde et Marguerite Steiner ; *suppléants* : Adolphe Ischer et Lina Geissler.

* * *

Ensuite de la décision de l'assemblée générale du 5 décembre 1936, M. Gédet présente au nom du Comité central un projet de revision des articles 13, 28 et 31 de nos statuts. La nouvelle teneur de ces trois articles est adoptée. Les sections seront appelées à se prononcer sur cette revision. Si elles l'adoptent, elles auront alors le droit de déléguer un instituteur et une institutrice au Comité central.

Ce dernier maintient le point de vue qu'il a soutenu à l'assemblée générale, c'est-à-dire qu'il s'oppose à la modification de l'organisation actuelle qui est suffisante et permet aux sections de déléguer soit un instituteur soit une institutrice. En conséquence, il soumettra aux sections, en opposition avec les articles révisés, une proposition de maintenir le *statu quo*. Les sections auront donc à choisir entre les deux alternatives. Des instructions leur parviendront en temps et lieu.

J.-Ed. M.

GLANURE

Deux hommes peuvent se compléter. Trois sont en désaccord. Dix enveniment les débats par la formation des partis adverses. Davantage, c'est le désordre et la confusion. Les intelligences sont comme les belles pêches. Elles se gâtent quand on les met en tas.

Paul REBOUX.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

UN PONT ENTRE L'ÉCOLE PRIMAIRE ET L'UNIVERSITÉ

Toutes les professions sont encombrées, c'est entendu. Dans ces conditions, celui qui a le plus de chances de faire son chemin, c'est celui qui choisira la carrière pour laquelle il a le maximum d'aptitudes. Le malheur est qu'il faille se spécialiser si tôt aujourd'hui, bien avant qu'on se connaisse vraiment.

Ainsi lorsque, vers la dixième année, il s'agit de choisir entre l'instruction primaire et l'instruction secondaire, que de perplexités pour les parents, et que d'erreurs ! Puis, une fois aiguillé sur une voie, il est bien difficile de changer, surtout que les préjugés s'en mêlent. Tel, entré au collège, croirait déchoir s'il reconnaissait s'être trompé, et tel autre, élève de l'école primaire, pense qu'il lui est à tout jamais interdit de songer à des études supérieures. Que n'a-t-on davantage de chemins de traverse ou de ponts entre nos divers degrés d'enseignement, permettant de corriger à temps les méprises du point de départ.

Il vaut la peine, à cet égard, de relever une intéressante expérience qui se poursuit à Lausanne, depuis quelques années, dans le domaine bien délimité de la préparation au ministère pastoral. En 1929 se fondait le Séminaire protestant destiné à venir en aide à des jeunes gens n'ayant pas suivi la filière des études classiques, et chez lesquels était apparue une vocation bien caractérisée pour le pastorat. Après sept ans d'existence, le Séminaire compte parmi ses anciens élèves sept jeunes gens entrés déjà dans le ministère pastoral ; puis seize autres sont actuellement étudiants dans les diverses facultés de théologie de la Suisse romande, ayant subi avec succès, après quatre, trois, et même deux ans seulement de préparation spéciale, les épreuves du baccalauréat classique, de la maturité fédérale ou de tels autres examens équivalents.

Fort de cet encourageant résultat, le directeur de cette institution va élargir son effort. Dès le printemps 1937, sous le nom de Collège Pierre Viret, il accueillera également des candidats aux autres facultés universitaires, persuadé que ce n'est pas pour la théologie seulement que des vocations tardives peuvent surgir. Il ne vise pas au nombre, car les carrières libérales ne manquent pas d'hommes ; et, du reste, *seuls les élèves remarquables par leurs dons, leur application et leur endurance peuvent penser réussir dans cet effort.* Mais ceux-là, s'il leur est donné de pouvoir suivre la voie à laquelle les prédestinent leurs aptitudes, feront certainement leur chemin, et l'emporteront toujours, soit dans leurs études, soit dans leur carrière ultérieure, sur nombre d'autres qui ont été orientés dès leur enfance, plus ou moins contre leur gré peut-être, dans une direction pour laquelle il n'était pas sûr qu'ils fussent réellement qualifiés.

Or, il en existe certainement, dans nos classes primaires et primaires supérieures, de ces jeunes gens ou jeunes filles, pour qui le travail intellectuel est un plaisir, qui semblent se jouer des difficultés et qui sont la joie et le réconfort de leurs maîtres. Seulement, ils sont souvent des modestes, parfois des timides, leur famille est pauvre, et jamais ils ne formuleraient, même par devers eux, le rêve impossible d'études supérieures. Ce sont ceux-là que leur maître, leur pasteur, leur commune même devraient savoir repérer, c'est pour eux qu'il faudrait obtenir les appuis matériels nécessaires. C'est à eux surtout que pense tout particulièrement le Collège Pierre Viret. Quelques demi-bourses ou bourses entières pourront être accordées, après six mois ou un an d'études, aux élèves les plus méritants par leurs aptitudes, leur travail et leur situation matérielle difficile.

Le directeur de cette institution, M. le pasteur Paul Cardinaux, av. Vinet, 38, fournira volontiers de plus amples détails aux maîtres ou parents d'élèves que cela peut concerner. On est prié de joindre, si possible, le livret scolaire à la demande de renseignements.

J. L.

INFORMATIONS

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Les huit sujets devant constituer la deuxième série des Tableaux scolaires suisses ont été définitivement adoptés. Leur reproduction va être incessamment confiée aux meilleurs établissements graphiques de la Suisse. Choisis, comme ceux de la première série, par un jury composé d'un représentant du Département fédéral de l'Intérieur, de quatre membres de la commission fédérale des Beaux-Arts, de trois représentants du S. L. V. et d'un de la S. P. R., les projets, résultat d'un concours entre une trentaine d'artistes suisses, ont été soumis à l'approbation d'une commission de pédagogues. Quelques modifications et retouches ont été demandées. Ainsi pour le tableau représentant le style gothique en Suisse, le peintre Karl Peterli de Wil avait d'abord donné un intérieur de la cathédrale de Berne, assez quelconque. Remaniant totalement son sujet, c'est un intéressant intérieur de la cathédrale de Lausanne qui a été en fin de compte admis.

Cette deuxième série comprend donc, pour se conformer au plan général préalablement établi, car les séries vont se succéder régulièrement :

- 1 *Vendange au Pays de Vaud*, de René Martin (Perroy).
- 2 *Paysage du Jura*, de C. Bieri (Berne).
- 3 *Montée à l'alpage*, de A. Carigiet (Zurich).
- 4 *Port de Bâle*, de A. Christ (Bâle).
- 5 *Salines*, de H. Erni (Lucerne).
- 6 *Hérissons*, de Hainard (Genève).

7 *Usine à gaz*, de O. Baumberger (Unterengstringen).

8 *Art gothique*, cathédrale de Lausanne, de Peterli (Wil).

Il nous plaît à relever que deux tableaux empruntent leur sujet au canton de Vaud, et que deux peintres romands collaborent à cette deuxième série, sans compter que des ateliers graphiques welsches sont aussi appelés à travailler à la reproduction de ces œuvres de valeur. Un motif de plus pour que l'école romande s'intéresse activement à l'entreprise.

La première série est loin d'être épuisée. La maison Ingold, chargée de sa vente, vient d'engager un voyageur qui visitera les écoles de la Suisse française. Nous prions nos collègues de lui réserver bon accueil : il s'agit d'une œuvre essentiellement suisse, qu'il est de notre devoir de soutenir.

Une adaptation française du *Commentaire* des tableaux de la première série est en préparation. C. G.

OPINIONS

Sous ce titre, ont paru dans le numéro du 27 février de l'*Educateur*, des passages communiqués par notre collègue R. Jaquet et extraits de la revue *Esprit*. Je ne puis m'empêcher de relever le caractère insolite de ces textes. Certes, les questions brûlantes pour nos collègues de France ne sont pas de nature à nous laisser indifférents, mais la façon qu'ont R. J. de choisir les textes qui nous en parlent et notre rédacteur de les accueillir, me paraît tout à fait inopportune et malheureuse.

Peu de jours après la parution de ces textes, j'ai fait parvenir à notre rédacteur des considérations que j'aurais aimé voir paraître. Il a depuis lors publié sous le titre « Précisions » quelques lignes destinées à expliquer sa position et réfuter certaines critiques. Il a dit notamment :

« Les lignes publiées dans « Opinions » ne doivent ni susciter des marques d'approbation, ni soulever des indignations, encore moins, ce qui serait à mille lieues de ce que je désire, causer de la peine. Qu'il soit donc entendu que les extraits que nous donnerons sous le titre ci-dessus ne préjugent en rien de l'opinion de l'un quelconque des collaborateurs de notre journal et de son rédacteur. »

Je voudrais pouvoir prendre acte de ces déclarations avec satisfaction et considérer comme inutile toute observation nouvelle mais cela n'est pas possible, car Rudhardt se trompe sûrement.

D'abord il est impossible à un rédacteur de décider qu'un article ne doit pas susciter de réaction. S'il veut dire par là que ces coupures, choisies avec les précautions et le tact voulus, ne *devraient* susciter aucune réaction, alors nous sommes d'accord, mais il dépend de lui et non des lecteurs que ce vœu soit réalisé.

Par ailleurs, il aura sûrement de la peine à faire admettre que si

l'un d'entre nous lui envoie pour les publier des passages jugés intéressants, l'opinion qu'ils expriment ne préjuge en rien de celle du collègue qui les lui envoie. On aimerait être sûr que cette rubrique nouvelle ne contraindra pas les collègues d'opinions différentes à rivaliser de zèle pour la recherche et l'envoi de coupures susceptibles de servir d'antidotes à celles précédemment parues.

Rudhardt compare aussi les articles d'« Opinions » au défilé des actualités sur l'écran du cinéma. La comparaison me paraît peu heureuse, car s'il est vrai que le cinéma d'actualité veut « faire connaître des faits », l'énoncé d'une opinion donne une interprétation de faits bien moins destinée à « faire connaître » qu'à influencer, suggestionner et convaincre.

Je ne pense pas opportun de donner ici les distinctions fondamentales existant entre un article d'*information* et un article à *tendance*, chacun les connaît.

La tâche de rédacteur de l'*Educateur* est, en un certain sens, un apostolat et c'est bien ainsi, on le sent, que notre collègue la comprend. Qu'il soit bien entendu toutefois, que si, ici, un zèle d'apôtre est de mise pour toutes les questions *professionnelles*, un même zèle est parfaitement insolite s'il déborde dans des domaines qui, de près ou de loin, touchent à la politique ou à la religion.

Enfin, si je ne craignais pas d'être mal compris et accusé à tort d'étroit nationalisme, ce qui n'est absolument pas mon fait, j'ajouterais que ce zèle risque fort de devenir intempestif s'il se préoccupe trop de ce qui se passe chez nos voisins, car on sait que dans ces « choses d'ailleurs », il y a pour retenir l'attention à l'heure actuelle beaucoup plus de questions politiques, sociales et administratives que de questions professionnelles proprement dites.

Qu'on nous fournisse des opinions d'ici ou de là si elles présentent un réel intérêt professionnel, d'accord, mais qu'on laisse résolument de côté tout ce qui est, ou peut paraître à d'aucuns, intéressant à d'autres titres.

J'espère, qu'après ces premiers mois d'expérience, notre collègue Rudhardt conviendra que ce serait, en effet, préférable. Et alors, vive l'*Educateur* et son rédacteur.

L. TISSOT.

L'ÉCOLE ET LA NATURE

SORTIE PRINTANIÈRE

En mars, cette année surtout, la nature est encore sans vie : les arbres se réveillent à peine, les insectes sont rares. Cependant, les oiseaux nous appellent et les premières fleurettes se sont épanouies. Comment résister à la tentation ? Notre première sortie sera donc consacrée à la botanique, nous laisserons la petite bête pour la prochaine fois.

La veille de la course, il sera bon de faire aux élèves une brève

causerie sur les plantes et de les initier à la connaissance de quelques termes indispensables. Chaque enfant, ayant en mains un verre grossissant quelconque et une épingle, analysera, sous la direction du maître, une ou deux fleurs : primevère, anémone, etc. Il apprendra rapidement à distinguer le calice de la corolle, les sépales des pétales, les étamines du pistil. Il reconnaîtra bien vite le sens des mots pétiole et pédoncule et ne confondra plus une feuille simple, avec une feuille composée. Puis on réunira le matériel nécessaire pour faire une petite herborisation : truelle de jardinier, petit sécateur, boîte classique de fer-blanc et presse à fleurs portative formée de quelques feuilles de buvards gris ou simplement journaux serrés entre deux planchettes au moyen d'une courroie ou d'une sangle.

Le maître aura toujours en poche sa loupe qui lui rendra souvent service et... quelques menus objets de pansement pour le cas où un petit accident viendrait à se produire.

Et maintenant, en route ! Surtout, ouvrons les yeux !

Dans les jardins du village voici déjà des perce-neige, des jonquilles, des jacinthes, toutes fleurs familières. Ne manquons pas, si l'occasion se présente, d'établir la différence qui existe entre la nivéole (*Leucojum*) dont la fleur a six divisions égales tachées de vert au sommet et la véritable perce-neige (*Galanthus*), plus rare chez nous, dont les trois parties extérieures sont plus longues que les internes, qui seules sont verdâtres à la pointe.

Là, dans une pelouse, les crocus font de charmantes taches bleues, blanches et jaunes. Ces espèces ne croissent pas dans notre pays à l'état sauvage, mais on rencontre, à la montagne, aux endroits que la neige vient de quitter, le joli crocus printanier, blanc ou mauve, à la corolle plus petite. Il y a lieu, à ce sujet, de redresser une erreur très répandue chez nous (à Genève, tout au moins). Les enfants donnent souvent, on ne sait trop pourquoi, le nom de « crocus » à deux fleurs bien différentes de celles qui nous occupent : la pulmonaire, que nous verrons tout à l'heure dans la haie et la primevère officinale, plus tardive. Appelons les choses par leur nom !

Quel est cet arbrisseau tout jaune, sans feuilles, qui s'élève dans un jardin ? C'est le cornouiller mâle, voisin du cornouiller sanguin de nos haies ; sa floraison est une des premières que l'on observe, avec celle du noisetier et celle du daphné (bois-gentil). Gardons-nous de le confondre avec un autre arbrisseau de plus en plus répandu dans nos jardins, le Forsythia aux merveilleux rameaux d'or, dont il est loin d'avoir l'élégance.

Dans l'avenue qui nous conduit à la campagne, levons les yeux et regardons ce géant qui porte d'innombrables touffes de petites inflorescences rousses, houppes de poils qui passent souvent inaperçues : c'est un orme ou ormeau, l'un de nos plus beaux arbres. Dans quelques semaines, lorsque nous repasserons ici, le sol sera

jonché de ses fruits (samares), qui ressemblent à de petites feuilles oblongues de deux centimètres de longueur, portant en leur centre une graine aplatie. Le vent les emportera au loin, mais, fort heureusement, toutes ne germeront pas.

Le verger que nous longeons maintenant n'a pas encore revêtu sa splendide parure blanche et rose. Mais, là, sur un pommier, une touffe de gui a échappé à l'œil vigilant du fermier ; tâchons d'en abattre un fragment et examinons attentivement les rameaux dichotomiques et les fleurs unisexuées qui sont justement épanouies en ce moment. Certaines touffes n'ont que des fleurs mâles, d'autres, plus nombreuses, ne portent que des fleurs femelles et donneront plus tard les baies visqueuses bien connues. Le gui est donc une plante dioïque. On trouvera une foule de renseignements intéressants sur cette curieuse plante parasite et sa dissémination par la grive (draine) dans le deuxième volume des « Observations et réflexions d'un naturaliste dans sa campagne » du Dr Brocher (pages 89 à 114). — Et maintenant, allons admirer là-bas, les jolis chatons de saules. La loupe nous montrera sur certains pieds, des chatons mâles, avec étamines, sur d'autres, des chatons femelles, à pistil ; encore une plante dioïque.

Surtout, ne nous conduisons pas en vandales ! Ne dévalisons pas les saules ; coupons proprement, avec le sécateur ou le couteau, quelques rameaux que nous placerons dans un flacon, en classe pour les étudier.

Il faut respecter les chatons, si nécessaires, en cette saison, aux abeilles qui viennent y récolter le pollen dont elles ont besoin pour élaborer la pâtée de leurs larves. Observons les innombrables insectes qui voltigent alentour : abeilles et autres hyménoptères, mouches de toutes les grandeurs, à la recherche de leur pitance. La Société des maîtres abstinents vient d'éditer une originale couverture de cahier destinée à mettre en garde les enfants et leurs parents contre le grave préjudice occasionné à nos petites avettes par une cueillette immodérée — plutôt un massacre ! — de jolis chatons d'or. Et c'est si bon, le miel !

Nous suivons maintenant la haie aux rameaux dénudés, que la neige des prunelliers va bientôt fleurir si magnifiquement. Mais, au pied des buissons épineux, que de belles choses ! Voici des corydales roses, blanches, aux corolles parfumées, des scilles, de frêles anémones aux rhizomes contournés, voici le gouet (arum) à la massue bizarre entourée d'un grand cornet vert ; plus loin, des touffes de primevères, des pulmonaires, des violettes, des ficaires vernissées ; dans le talus argileux, les tussilages (taconnets) aux feuilles cotonneuses mûrissent déjà leurs graines. Et ailleurs nous rencontrerons encore des lamiers rouges, des véroniques bleues, et partout, de charmantes pâquerettes dont nous pourrions garnir une assiette superbe.

Pas de grandes brassées de fleurs qu'il faudrait jeter demain ! Cueillons avec soin quelques tiges fleuries, de préférence en boutons et nous les placerons, en classe, dans des flacons plats accrochés à la paroi ou maintenus sur une étagère longue et étroite. Chaque bouteille recevra une seule espèce de fleur ; une étiquette de carton portera le nom et nous aurons un ravissant jardin suspendu, en miniature ! C'est simple, décoratif et... instructif.

Nous pourrons aussi, soit pendant l'excursion, si nous avons emporté la presse portative, soit au retour, — et dans ce cas, nous les aurons placés dans la boîte à herboriser, toutes les racines du même côté, — sécher quelques exemplaires de chaque espèce, plantes complètes si possible. Nous les étalerons dans les buvards ou les journaux, serrerons modérément et chaque jour, jusqu'à dessiccation complète, nous sortirons nos plantes pour les laisser un peu à l'air et les remettre sous presse dans des papiers secs.

Le printemps, hélas, ne dure pas toujours. Et il est si utile de pouvoir, à propos d'une lecture ou de quelque autre leçon, montrer, en toute saison, la fleur dont on parle. Cela ne demande qu'un peu de peine et de bonne volonté. Du papier fort, des couvertures de cahiers feront les frais de notre « Herbarium scolaire » et les botanistes en herbe seront enchantés d'ajouter chaque année quelques planches nouvelles aux séries déjà établies par leurs aînés et de les classer dans leurs familles. Chaque feuille portera le nom de la plante, celui de la famille, l'indication de l'endroit où elle a été récoltée, éventuellement de ses propriétés médicinales, la date et... la signature de celui qui l'aura mise en place. Petite satisfaction d'amour-propre et surtout, précieux encouragement ! Un répertoire, sur fiches, des genres représentés, facilitera les recherches.

De cette première sortie, nous rentrerons fatigués — le soleil du printemps éprouve les petites jambes ! — mais les yeux pleins de belles images et l'esprit aiguillonné par le désir d'en savoir davantage.

La prochaine fois, nous regarderons les papillons, nous observerons les bestioles de la mare, les lézards du vieux mur, les oiseaux de la haie et tant d'autres merveilles si souvent ignorées.

En attendant ce beau jour, nos enfants travailleront avec un nouveau zèle ; l'attente du plaisir les stimulera. Nous mettrons à leur disposition quelques bons livres de vulgarisation scientifique afin qu'ils puissent satisfaire, dans une certaine mesure, la légitime curiosité qui ne manquera pas de se manifester chez eux. J. S.

Bibliographie. — Correvon : *Fleurs des champs et des bois ; Champs et bois fleuris*. — D^r Brocher : *Regarde ; Observations et réflexions d'un naturaliste dans sa campagne* (2 vol.). — Bonnier et de Layens : *Flore complète*. — Gremlé : *Flore analytique de la Suisse*. — D^r Bourget : *Beaux dimanches*.

LECTURE LITTÉRAIRE

PRIMEUR

Aucune brindille ne reverdit encore sur les haies ; le prunellier hésite à laisser éclater les petits boutons blanc crème qui pointillent ses rameaux noirâtres, mais les mâles des oiseaux revêtent leur robe de noces. L'étroite frange qui borde les plumes de leur livrée hivernale s'amincit, et son usure fait apparaître les fraîches couleurs sous-jacentes : le blanc des épaulettes du pinson s'épure et le gris de son cou se nuance de bleu ; le jaune prend un éclat doré sur la gorgerette et le ventre du verdier ; du cramoisi envahit le front et la poitrine de la linotte. Le moineau domestique est lui-même transfiguré : sa bavette noire s'étend, et sa calotte fumeuse, en tournant au cendré clair, fait mieux ressortir la richesse de son manteau marron.

Jacques Delamain : N. R. F.

ARBRES

... ces arbres familiers qui, dès le printemps, viennent cogner aux fenêtres comme pour vous offrir des fleurs.

Toulet : *Le souper interrompu*. Le Divan.

* * *

Dans le jardin d'Octave les narcisses et les cerisiers sont en fleurs sous un ciel gris qui s'égoutte. Au loin, les saules et peupliers pointillés d'ocre pâle forment des vapeurs nouvelles à peine colorées dans la brume, et sous les buissons mouillés, l'herbe exhale sa violente verdure.

Jacques Chardonne : *Romanesques*. Stock.

LES LIVRES

Vingt formulettes pour orchestre enfantin. — A. Ravizé-Rouart, Lerolle et Co, Paris.

Vingt chansonnettes : formules de jeu, rondes et berceuses, extraites du folklore musical français et présentées avec un accompagnement de piano facile. Les tout petits dont le répertoire est limité les chanteront avec plaisir. Ces formulettes peuvent être chantées *a capella*, avec l'accompagnement de piano, ou avec l'orchestre enfantin dont Mlle A. Ravizé nous donne la composition. L'auteur fait appel aux instruments de la batterie d'un orchestre moderne, faciles à manier pour les enfants. Quelques indications apprennent aux profanes la technique très simple de ces instruments, et des notations rythmiques claires rendent aisée l'exécution de ces formulettes.

Nous avons trouvé ingénieuses les interprétations du compositeur et pensons que ce recueil pourra rendre service aux instituteurs qui désirent varier leur enseignement de la musique, comme à ceux qui cherchent des idées pour une fête scolaire ou une audition enfantine.

Ces courtes mélodies populaires ont beaucoup de charme et la plupart peuvent inspirer d'amusantes réalisations mimées ou dansées.

Alb. R.

TOUT POUR L'ÉCOLE

LIVRES ET MATÉRIEL SCOLAIRE

La LIBRAIRIE PAYOT rappelle au personnel enseignant qu'elle peut lui livrer les ouvrages et le matériel scolaire dont il a besoin avec la remise d'usage de 5 % accordée au personnel enseignant, aux établissements scolaires, pensionnats et instituts.

PAPETERIE PAYOT

15, RUE SAINT-FRANÇOIS

TOUS ARTICLES DE PAPETERIE

Contre la misère et la hausse

Quand en 1844 à Rochdale (Angleterre), la misère devint insupportable pour les pauvres gens, ceux-ci s'unirent pour lutter ensemble contre la vie chère et fondèrent la première coopérative de consommation. Ils achetèrent en commun des produits alimentaires de bonne qualité, que l'élimination des gros bénéfices des intermédiaires leur permit de répartir entre eux à des conditions favorables. Les excédents d'exploitation étaient également répartis équitablement, à la fin de chaque année, entre tous les sociétaires acheteurs.

Il en est exactement de même aujourd'hui encore. Grâce aux principes de Rochdale, les coopératives de consommation se sont développées et fortifiées. Aujourd'hui comme hier, elles fournissent à leurs membres des marchandises de bonne qualité au juste prix. L'excédent d'exploitation est réparti entre les sociétaires au prorata de leurs achats (ristourne). Les consommateurs, dans leurs difficultés économiques, trouvent dans les coopératives une aide très précieuse. Demandez, vous aussi, votre adhésion à la Coopérative de consommation !

**UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC),
BALE**



Cours officiels d'allemand

organisés par le Canton et la Ville de St-Gall à

L'INSTITUT POUR JEUNES GENS

sur le ROSENBERG près ST-GALL

L'unique école privée suisse avec cours off. d'allemand. Possibilité de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité, diplôme commercial). Juillet-sept. : Cours de vacances.

Prêts

sans caution à fonctionnaires et employés solvables. Conditions sans engagement ni avance. Discretion. Références de 1^{er} ordre. Se rend sur place. Timbre pr réponse. Banque de Prêts S.A., Paix 4, Lausanne.

A vendre Moto Panther

avec side, modèle 31, 600 cc. Très peu roulé, parfait état. S'adresser collègue L. Dunand, école du Grütli, Genève.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

On revient toujours sur le *M.O.B.*
parce qu'il dessert une région riche en

butts de courses variés

Tarifs très réduits. — Facilités pour trains spéciaux.
Renseignez-vous auprès de la Direction M. O. B., Montreux.

LAUSANNE

GRANDES ET PETITES SALLES **BUFFET DE LA GARE C.F.F.**
Prix spéciaux pour courses d'écoles. André Oyex

CHEMIN DE FER MARTIGNY - ORSIÈRES

Buts de courses nombreux et variés :
Champex, Val Ferret, Grand Saint-
Bernard, Vallée de Bagnes, etc. Taxes
réduites pour sociétés et écoles.

Autocars pour excursions dès les gares de Sembrancher et d'Orsières
Renseignements et conditions à la Direction du chemin de fer M.-O., à Martigny-Bourg
(Téléphone : Martigny N° 61.070)

Les Tramways Lausannois JORAT

accordent des réductions importantes aux
écoles, sociétés et groupes, sur les lignes
de **Montheron** et du **Jorat** (lignes 20,
21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe.
Sites et promenades pittoresques. Rensei-
gnements à la Direction. Téléph. **33.141.**

LA GRUYÈRE

**But de courses pour sociétés
et écoles**

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C. F. F. **Grandes faci-
lités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les
directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la
Gruyère à Bulle. Téléphone 85.

COLLÈGUES ! Notez l'adresse d'une **PENSION**
de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable.
Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide
aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.
Ecrire sous chiffre A 26 358 L, à Publicitas, Lausanne.